

Paris, le 6 août 2018

Philippe BOCK et Morvan BUREL
co-secrétaires généraux de Solidaires Douanes
93 bis rue de Montreuil
75011 PARIS

à

Monsieur Rodolphe GINTZ
Directeur général des douanes et droits indirects
9/11 rue des deux communes
93558 MONTREUIL

Objet : Situation du bureau de Moulins.

Monsieur le Directeur général,

L'annulation de la fermeture du bureau de Moulins a été prononcée par arrêté le 19 juin 2018, alors même que l'arrêté de sa fermeture avait été publié le 15 février 2018.

Cette annulation a été prise sans qu'aucune explication ne soit donnée aux représentants du personnel. Un comité technique de réseau (CTR) s'est pourtant tenu quelques jours plus tôt, le 15 juin, sans que vous jugiez bon d'inscrire cette question à l'ordre du jour.

Surtout, aucun élément de situation et de perspective n'a été communiqué aux agents du bureau de Moulins. Il est même laissé entendre que cette annulation n'est que temporaire et que le processus doit être repris au plus tôt.

Votre gestion de ce dossier nous semble très éloignée du respect auquel peuvent s'attendre des agents publics plongés dans une immense incertitude quant à leur devenir professionnel, et donc personnel, depuis maintenant cinq années.

Cette gestion hasardeuse, sans ligne directrice, sans qu'aucun lien entre le devenir du bureau et son activité n'ait jamais été établi, nous semble indigne d'une direction générale qui ne cesse d'affirmer qu'elle se préoccupe du bien être de ses agents.

Des agents qui avaient entamé le processus difficile, très mal relayé par l'administration, de départ vers les services des finances publiques, se sont vus indiquer par les responsables de cette administration, que ce transfert était annulé du fait de la non-fermeture du bureau de Moulins !

Alors même que, dans le même temps, vos cadres locaux laissent entendre que cette fermeture aura lieu de toutes façons et que l'annulation prononcée le 19 juin n'est qu'un retrait temporaire du dossier, pour mieux travailler un processus juridique élaboré trop légèrement par vos services.

Ces agents se retrouvent donc au point de départ, là où ils étaient il y a cinq ans lorsque les premières rumeurs de fermeture ont commencé à circuler. Cela n'est plus tenable.

Nous vous demandons donc de stabiliser au plus tôt, par des annonces fortes, la situation du bureau de Moulins.

Puisque vous avez jugé nécessaire d'annuler sa fermeture décidée par vous seul quelques mois plus tôt, il serait bon d'en tirer toutes les conséquences et d'annoncer sa pérennisation définitive.

Nous vous prions de croire, Monsieur le directeur général, en l'assurance de notre considération distinguée.

Les co-secrétaires généraux



Philippe BOCK



Morvan BUREL